de l'aristocratie moyenne et du peuple; l'une fut longtemps le siége du gouvernement; l'autre, sans prétendre à gouverner, suffit longtemps à la défense de la liberté. Accomplie au commencement du XIVe siècle, cette double combinaison ne devait mettre l'Angleterre à l'abri ni des essais du despotisme ni des crises des révolutions, fléaux ou nécessités qu'on ne dompte pas si aisément ni si vite, car leurs causes sont profondément enracinées dans la nature des choses humaines; mais elle était, à cette époque, le meilleur résultat politique que pût enfanter l'état social, et elle valut dès lors à l'Angleterre quelques-uns des principes et des éléments fondamentaux du seul système de gouvernement qui ouvre aux grands peuples la carrière de la liberté.

RÉSUMÉ.

Je touche au but que je me suis proposé. J'ai assisté, en France et en Angleterre, à la formation primitive de la société et des institutions; je m'arrête au moment où la direction politique des deux pays me paraît décidée, du moins pour des siècles. Depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à nos jours, toutes choses ont tendu, en France, vers le triomphe de la monarchie pure; en Angleterre, vers celui du gouvernement parlementaire. Les efforts de l'aristocratie pour se saisir du pouvoir souverain, et les essais de la nation pour se constituer, au centre de l'État, selon le système représentatif, n'ont été chez nous, durant ce long intervalle, que des accidents, effets de causes peu profondes, crises passagères où le système monarchique a rencontré des obstacles et quelques périls, mais qui, en dernière analyse, n'ont servi qu'à accélérer ses progrès. Chez les Anglais, au contraire, ce sont les tentatives de la monarchie pure qui se présentent comme des accidents, des déviations momentanées de la route où s'avance le pays. Le parlement britannique a trouvé, comme la royauté française, des périls à redouter et des obstacles à vaincre; l'histoire des deux pouvoirs est pleine de vicissitudes et offre éga-

lement des époques de faiblesse et presque de nullité : mais, à tout prendre, c'est le Parlement qui a présidé aux destinées de la Grande-Bretagne comme la royauté à celles de la France; le pouvoir royal aux bords de la Seine, le pouvoir parlementaire aux bords de la Tamise, ont été la force supérieure et conquérante pour qui nulle victoire n'était vaine et nul revers mortel.

Puisque à dater du XIVe siècle, depuis Édouard Ier en Angleterre et Philippe le Bel en France, tel a été le cours constant et général des événements, il faut bien que les causes en aient été placées dans les temps antérieurs, et qu'à cette époque la question du double avenir des deux pays fût déjà décidée. Je crois qu'elle l'était, et ce sont ces causes que j'ai essayé de démêler en traçant les faits : en voici le fidèle résumé.

En France aucun principe d'unité d'une part, de l'autre aucun équilibre de forces ne purent naître et se développer de bonne heure, avec l'empire de la nécessité, dans l'orageux amalgame des éléments qui concoururent à former la nation. Au moment de la conquête, les Gaulois-Romains n'étaient plus un peuple, car aucun esprit public, aucune institution politique ne les unissait; peu après leur établissement, les Barbares eux-mêmes cessèrent d'en être un, car les institutions et les mœurs qu'ils avaient apportées de Germanie ne pouvaient, dans leur situation nouvelle, maintenir entre eux la société. On ne vit point alors s'établir, entre les vainqueurs et les vaincus, une lutte qui pût amener quelques résultats généraux; les uns étaient hors d'état de se défendre, et n'en conçurent pas même l'idée; les autres étaient incapables de s'assujettir à une organisation un peu régulière, et n'en eurent pas même besoin. Le vaste territoire de la Gaule fut couvert d'une multitude d'individus et de bandes qui s'en disputaient la possession ou le butin. Tout y fut en proie au combat désordonné des forces individuelles, et les systèmes d'institutions les plus contraires y germèrent en même temps, sans que, durant cinq siècles, aucun pût prévaloir ni se régler

A cette dissolution de toute société générale et de tout gouvernement central succéda une multitude d'associations particulières et de gouvernements locaux, d'abord presque absolument étrangers les uns aux autres, unis ensuite par le faible lien d'une subordination hiérarchique entre les propriétaires du sol. Alors commença la société féodale, seul moyen qu'eussent trouvé les hommes pour sortir enfin de la barbarie, mais société faible et incapable d'enfanter un vrai gouvernement, car ce n'était qu'une confédération presque volontaire entre un certain nombre de despotes éloignés les uns des autres, tenant, chacun pour son compte, la part de population qu'ils possédaient dans une condition servile ou voisine de la servitude, et toujours prêts à recourir à la force plutôt qu'à un pouvoir public, pour terminer leurs différends individuels.

Une force supérieure, capable d'absorber toutes ces souverainetés locales et de conquérir de nouveau tous ces petits États, pouvait seule mettre un terme à ce morcellement de la société et du pouvoir. Ce fut l'œuvre du système monarchique, avidement accepté par une multitude qui ne trouvait ailleurs aucune garantie, et repoussé en vain, bien qu'obstinément, par une aristocratie sans cohésion et sans unité.

L'Angleterre offre un autre spectacle.

Aussitôt après la conquête des Normands, car c'est là, à vrai dire, que commence son histoire, deux forces

générales sont en présence, celles des deux peuples; l'un se rallie aux anciennes institutions qui n'étaient point mortes et qui deviennent sa garantie; l'autre se constitue sur-le-champ selon le système féodal qui était déjà le sien. Un principe d'unité et un principe de résistance subsistent, dès l'origine, dans la société et dans le gouvernement.

Bientôt le principe de résistance se déplace; la lutte des peuples se prolonge, mais sourdement; c'est entre le roi et les barons que s'engage le combat. Forte en naissant, la royauté veut devenir tyrannique; sa tyrannie rencontre pour adversaire une aristocratie véritable, car la nécessité de se défendre contre les Saxons a fait prendre aux barons normands l'habitude d'agir de concert, et ne leur a pas permis de s'isoler de leur roi pour s'ériger en petits souverains. L'esprit d'association se développe; le maintien des institutions saxonnes l'a conservé dans la classe moyenne des propriétaires; l'impossibilité de la résistance individuelle le fait prévaloir dans la haute féodalité. L'unité qui naît de la délibération commune et de l'union des forces entre des égaux devient le contre-poids de l'unité du pouvoir royal. La coalition aristocratique qui s'est formée contre le trône soutient la lutte avec succès.

Elle l'a soutenue avec l'appui des propriétaires inférieurs, et n'a pu se dispenser de faire reconnaître en même temps leurs droits et les siens. Lorsque, enivrée de ses victoires, la haute aristocratie, une partie du moins, veut à son tour devenir tyrannique, le roi, à son tour aussi, s'adresse à ces francs-tenanciers des comtés dont on a appris à connaître l'importance. Une portion d'entre eux se rallie à sa cause. La coalition des hauts barons elle-même se divise. Un chef qui l'a longtemps

dirigée et qui voudrait profiter seul de ses succès, le comte de Leicester, se voit réduit à lutter à la fois contre le roi et la plupart des barons. Il cherche une force dans la population des villes, et introduit ainsi, d'une manière générale, dans les affaires de l'État, l'élément démocratique de la société.

La grande lutte terminée, ces nouveaux venus ne paraissent d'abord que rarement, et à part de tous les propriétaires de fiefs, dans l'assemblée de la nation. Mais bientôt les situations profondément diverses se séparent; les situations analogues se confondent. La haute aristocratie se constitue, sous le nom de chambre des Lords, auprès du trône dont elle a limité et dont elle partage le pouvoir. L'aristocratie moyenne et la population supérieure des villes, qui ne peuvent prétendre à gouverner et n'ont que des droits à défendre, se réunissent dans la chambre des Communes; et la division de la nation féodale crée une force capable de résister à la haute aristocratie comme à la royauté.

Ainsi en France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIVe siècle, tout a été individuel, les forces, les libertés, la résistance comme l'oppression : l'unité, principe de tout gouvernement, l'association entre égaux, principe de toutes les garanties, ne se sont rencontrées que dans l'étroite sphère de chaque seigneurie ou de chaque cité; la royauté a été nominale; l'aristocratie n'a point formé un corps; il y a eu des bourgeois dans les villes, et point de bourgeoisie dans l'État. En Angleterre, au contraire, depuis la conquête des Normands, tout a été collectif; les forces de même nature, les situations analogues ont été contraintes de se rapprocher, de se coaliser, d'arriver à l'unité par l'association. Dès son origine, la royauté a été réelle; cent

cinquante ans après son établissement, la féodalité s'est brisée en deux parts, dont l'une est devenue la haute aristocratie, l'autre le corps des Communes du pays. Qui pourrait méconnaître, dans ce premier travail de la formation des deux sociétés, dans ces caractères si divers de leur premier âge, les vraies causes de la longue différence de leurs institutions et de leurs destinées?

Avant notre révolution, cette différence pouvait attrister un Français; maintenant, malgré les maux que nous avons soufferts, malgré ceux que nous souffrirons peut-être encore, il n'y a point lieu pour nous à de telles tristesses; les progrès de l'égalité sociale et les lumières de la civilisation ont précédé en France la liberté politique; elle en sera plus complète et plus pure. La France peut considérer sans regret toutes les histoires; la sienne a toujours été glorieuse, et l'avenir qui lui est promis la dédommagera, à coup sûr, de ce qui lui a manqué jusqu'à présent.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PRÉFACE..... 1

Ier ESSAI.

Du régime municipal dans l'empire romain, au ve siècle de l'ère chrétienne, lors de la grande invasion des Germains en Occident..... 1

IIe ESSAI.

De l'origine et de l'établissement des Francs dans les Gaules. 45

IIIe ESSAI.

Des causes de la chute des Mérovingiens et des Carlovigiens. 57